



FORMATION POST-PERMIS

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Cette formation complémentaire s'inscrit dans une **démarche volontaire** et s'adresse exclusivement aux **titulaires d'un 1er permis de conduire auto (B ou B1) ou moto (A1 ou A2) obtenu depuis au moins 6 mois et maximum 12 mois**.

LES AVANTAGES DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE JEUNE CONDUCTEUR

En participant à cette formation, vous atteindrez plus rapidement les 12 points sur votre permis de conduire.

- Vous avez obtenu le permis en **conduite traditionnelle** ? Et hop... vous gagnez **1 an** sur votre période probatoire, soit 12 points en **2 ans** au lieu de 3 !
- Vous avez obtenu le permis en **conduite accompagnée** ? Et hop... vous gagnez **6 mois** sur votre période probatoire, soit 12 points en **1 an et demi** au lieu de 2 !

Mais à une condition, **n'avoir commis aucune infraction** ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension de votre permis de conduire durant toute la durée de la période probatoire.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION POST-PERMIS

1 SEULE JOURNÉE
DE FORMATION
(7 heures)


6 à 12 élèves par stage

Objectif

Renforcer les compétences acquises lors de la formation initiale du permis et durant les premiers mois de conduite autonome, afin de conduire de manière plus sûre.

La formation est collective (6 à 12 élèves par stage) et se déroule sur une journée (7 heures).

L'objectif : renforcer les compétences acquises lors de la formation initiale du permis et durant les premiers mois de conduite autonome, afin de conduire de manière plus sûre.

AU PROGRAMME

La formation suscite l'échange sur les expériences de conduite entre conducteurs.

Elle s'articule autour de deux thématiques :

- 1) Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes.
- 2) Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsable.

À l'issue de la formation, votre auto-école CSR COLOMBES vous délivrera une attestation de suivi de la formation complémentaire pos-permis.

Tarif : 100 euros.